

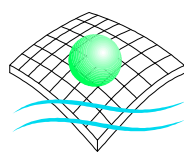
ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Résultats de l'enquête sur les consommations d'énergie des maisons de retraite de la région Poitou-Charentes



Agence Poitou-Charentes
Energie Déchets Eau

Les résultats présentés sont issus d'une enquête menée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le Conseil Régional et la DRASS. Ils couvrent les années 2000, 2001 et 2002. L'objectif est de donner quelques informations synthétiques concernant les consommations et les dépenses d'énergie des maisons de retraite de la région.

Les données de cadrage

- Le secteur de la santé représente 14% des consommations d'énergie du secteur tertiaire.
- Les résultats portent sur les 396 maisons de retraite de la région. Ils ont été extrapolés à partir d'un échantillon de 110 réponses et doivent donc être lus avec un marge d'erreur de + ou - 2.5%.
- Le nombre de lits dans les maisons de retraite régionales était, en 2002, de 23 842, soit un lit pour 69 habitants.

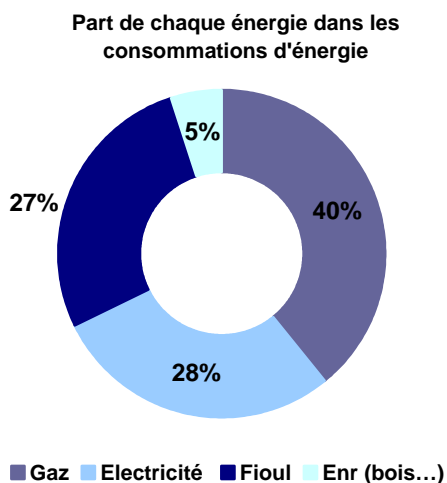
Le bilan énergétique

- En 2002, la consommation d'énergie des maisons de retraite de la région avoisine 205 millions de kWh.
- Entre 2000 et 2002, la consommation d'énergie des maisons de retraite croît 4 %, soit une hausse annuelle moyenne de 1.1% par an. Ce rythme de croissance correspond à ce qui est observé au niveau national pour l'ensemble du secteur sanitaire et social.

Evolution des consommations d'énergie des maisons de retraite entre 2000 et 2002 (unité : milliers de kWh)

2000	2001	2002
195 297	202 523	204 787

- Avec 37,7% des consommations, le gaz est la première énergie consommée par les maisons de retraite. Suivent : l'électricité 29.2% et le fioul 28%.



Le chauffage et l'eau chaude sanitaire représentent 72% de la consommation d'énergie des maisons de retraite. Avec 24% de la consommation totale d'énergie, les usages spécifiques de l'électricité représente une part considérable de la consommation. Ceci apparaît d'ailleurs comme une spécificité du secteur. L'écart entre la part de l'électricité dans la consommation totale et la part des usages spécifiques de la consommation montre que 4% de la consommation d'électricité va à la satisfaction des besoins de chauffage

Les dépenses d'énergie

- En 2002, les dépenses d'énergie s'élevaient à 11.5 millions d'euro. Elles augmentent de 4.5% en trois ans.
- Le coût unitaire du kilowattheure passe de 0.031 à 0.032 euro TTC¹ entre 2000 et 2002. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des prix du fioul et de l'électricité.
- Les dépenses d'énergie représentent entre 4% et 5% du budget de fonctionnement total des maisons de retraite.
- Avec une dépense moyenne par lit de 231 euros. A titre de comparaison, il faudrait 17 jours d'hospitalisation pour que les recettes du forfait hospitalier couvrent les dépenses d'énergie rattachées à un lit d'une maison de retraite.

Evolution des dépenses d'énergie des maisons de retraite entre 2000 et 2002 (unité : euro)

2000	2001	2002
5 412 920	5 560 950	5 511 290

Quelques indicateurs

- Les ratios régionaux de consommation/m² obtenus correspondent au niveau des ratios nationaux qui avoisinent 180 kWh/m².
- Les ratios de consommation montrent que les établissements de taille extrême sont ceux dont les ratios de consommations sont les plus élevés. Pour les établissements de petites tailles (< à 20 lits) ce résultat reflète le manque de moyen humain pour suivre ce problème. Dans le cas des établissements de grande taille (> à 120) il traduit la convergence de leur fonctionnement vers celui des hôpitaux et des cliniques qui obtiennent des résultats similaires.

Evolution des consommations unitaires des maisons de retraite selon leur taille

	Consommation par lit			Consommation par mètre carré		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
< 20	6.542	6.526	6.923	181	178	179
20 à 60	8.126	8.827	8.861	170	173	174
60 à 120	7.261	7.380	7.485	156	160	159
> 120	8.336	8.550	8.633	190	191	187
Moyenne	6.053	6.256	6.380	139	140	140

- La consommation annuelle moyenne de 6 200 kWh/lit correspond à l'émission de 1 tonnes de CO₂. A titre de comparaison, un français émet actuellement 6 tonnes de CO₂ par an. Ce chiffre devra chuter à 1.8 tonnes de CO₂/an d'ici 2050.

¹ Ce coût comporte l'abonnement et le prix de l'énergie.